

**Des voix:** D'accord.

(L'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest) est rejeté par 93 voix contre 71.)

**ONT VOTÉ POUR:**

MM.

Aiken  
Alexander  
Alkenbrack  
Asselin  
Baldwin  
Barnett  
Bell  
Benjamin  
Bigg  
Blackburn  
Brewin  
Burton  
Carter  
Coates  
Crouse  
Danforth  
Dinsdale  
Dionne  
Fairweather  
Flemming  
Fortin  
Gauthier  
Gleave  
Harding  
Harkness  
Horner  
Howe  
Knight  
Knowles (Winnipeg-  
Nord-Centre)  
Knowles (Norfolk-  
Haldimand)  
Lambert  
(Bellevue)  
Lambert  
(Edmonton-Ouest)  
Latulippe  
Lundrigan  
MacDonald (Egmont)

MM.

MacInnis (Cape  
Breton-East Richmond)  
MacInnis (M<sup>me</sup>)  
MacKay  
Macquarrie  
McCleave  
McCutcheon  
McGrath  
McIntosh  
McKinley  
McQuaid  
Mazankowski  
Monteith  
Muir  
Murta  
Nesbitt  
Nowlan  
Paproski  
Peddle  
Peters  
Ricard  
Ritchie  
Rose  
Rowland  
Saltsman  
Scott  
Simpson  
Skoberg  
Skoreyko  
Southam  
Stanfield  
Stewart (Marquette)  
Tétrault  
Thompson (Red Deer)  
Thomson  
(Battleford-  
Kindersley)  
Winch  
Yewchuk—71.

**ONT VOTÉ CONTRE:**

MM.

Allmand  
Anderson  
Andras  
Badanai  
Barrett  
Béchar  
Benson  
Blair  
Blouin  
Borrie  
Breau  
Buchanan  
Caccia  
Cafik  
Clermont  
Cobbe  
Corriveau  
Côté (Longueuil)  
Cullen  
Cyr  
Danson  
Davis  
Deachman  
De Bané

MM.

Dupras  
Duquet  
Forest  
Forget  
Foster  
Francis  
Gendron  
Gervais  
Guilbault  
Haidasz  
Hogarth  
Hopkins  
Howard  
(Okanagan Boundary)  
Hymmen  
Isabelle  
Jamieson  
Lachance  
Lafamme  
Laing  
(Vancouver-Sud)  
Lajoie  
Lang (Saskatoon-  
Humboldt)

MM.

Langlois  
Laniel  
Leblanc (Laurier)  
Lefebvre  
Legault  
Lessard (LaSalle)  
Lind  
Loiselle  
MacEachen  
MacGuigan  
Mackasey  
McBride  
McNulty  
Mahoney  
Marceau  
Marchand  
(Kamloops-Cariboo)  
Morison  
Munro  
O'Connell  
Olson  
Pelletier  
Penner  
Pepin  
Perrault  
Portelance  
Pringle

MM.

Prud'homme  
Reid  
Richardson  
Rochon  
Roy (Timmins)  
Roy (Laval)  
Smith  
(Northumberland-  
Miramichi)  
Smith (Saint-Jean)  
Stafford  
Stewart  
(Okanagan-Kootenay)  
St. Pierre  
Sulatycky  
Thomas  
(Maisonneuve-  
Rosemont)  
Trudel  
Turner (London-Est)  
Wahn  
Walker  
Watson  
Weatherhead  
Whelan  
Whicher  
Whiting—93.

• (9.50 p.m.)

**M. l'Orateur:** Je déclare l'amendement rejeté.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, durant les quelques minutes qui nous restent ce soir, je serai au moins en mesure de présenter un amendement à la motion visant la troisième lecture dont je voudrais saisir la Chambre; après avoir entendu l'amendement ce soir, les députés auront l'occasion d'y réfléchir.

Il ne fait pas de doute que ce bill aura occasionné un débat portant sur de nombreuses dispositions qui s'y trouvent, sur ses lacunes, sa complexité et son incompréhensibilité de même que sur la façon dont il est présenté au Parlement. A mon avis, monsieur l'Orateur, lorsque le débat sera terminé, s'il y a une question qui préoccupera le plus grand nombre de Canadiens c'est bien qu'après 22 ans, alors que le gouvernement se décide à agir au sujet du niveau des exemptions prévues dans la loi de l'impôt sur le revenu, tout ce qu'il réussit à faire est de les hausser à \$1,500 pour les célibataires et à \$2,850 pour les personnes mariées.

Comme les niveaux actuels de \$1,000 et de \$2,000 sont en vigueur depuis 1949, et je crois que les Canadiens seront d'accord avec nous, c'est une insulte de la part du gouvernement que de se contenter de hausser les niveaux aux montants indiqués dans le projet de loi.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous croyons aussi que c'était une excellente occasion pour le gouvernement de trancher cette question qui habituellement se règle par l'ajustement des niveaux d'exemption au moyen de dégrèvements fiscaux. Lorsque nous nous sommes formés en comité plénier pour étudier l'article 1 du bill, j'ai présenté un amendement qui fut accepté, mis aux voix et rejeté par 64 voix contre 42.